

La Mairie déménage



Déménagement



Point
Travaux



Bilan



Rythmes
Scolaires



Aujourd'hui c'est déjà demain

« On ne voit pas le temps passer ! » Cette expression si souvent utilisée et particulièrement d'actualité traduit le sentiment que tout va de plus en plus vite.

Cela signifie notamment que les projets se construisent de plus en plus rapidement, que les événements s'enchaînent à grande vitesse. Lors des dernières rencontres que j'ai pu faire, notamment dans les réunions de quartier, j'ai souvent entendu les mêmes remarques sur ces nouveaux quartiers qui sont sortis de terre : « on ne pensait pas que cela irait aussi vite, que ces immeubles seraient aussi hauts... ». Ce qui avait été annoncé est bel et bien en train de se faire. Le temps de l'information est de plus en plus proche de celui de la réalisation. Aux citoyens d'être vigilants sur l'avenir de la commune et aux élus d'être de plus en plus transparents.

On savait depuis longtemps que le fameux « mille feuilles » territorial pouvait être source de gaspillage, à cause des doublons qu'il engendre. Et voilà que l'Etat, décide, dans un beau mouvement d'autorité, de réduire le nombre des régions, de raccrocher l'Auvergne à Rhône Alpes, de vider de sa substance le département, de renforcer le rôle des agglomérations auxquelles on impose une taille jugée « critique ». Et tout cela à marche forcée, comme on peut le lire dans la presse presque chaque jour. Comment les citoyens ordinaires peuvent-ils s'y retrouver dans cette agitation qui frôle l'improvisation ? On voudrait les décourager de s'intéresser à la vie publique qu'on ne ferait pas autrement !

Il est donc essentiel aujourd'hui de se projeter dans l'avenir, d'inventer le futur de notre commune, et non de se satisfaire de ce qui s'est toujours fait. Tout bouge autour de nous : les grandes entités commerciales se restructurent, la population augmente de manière très importante, la circulation devient compliquée dans Bassens et l'agglomération ; et certains voudraient qu'on ne réfléchisse pas à l'avenir, convaincus comme avant qu'ils ont le « savoir » de la commune !

Nous avons pris le parti d'aller de l'avant, en expliquant les raisons de nos choix. Il nous faut, tous ensemble, citoyens et élus être vigilants pour anticiper les événements et ne pas être dépassés par le rythme des changements. Tout va si vite qu'aujourd'hui c'est déjà demain.

Alain THIEFFENAT

Sommaire



■	EDITO	2
■	URBANISME - TRAVAUX	
	La Ferme de Bressieux	4
	Nant Petchi	6
	Secteur Les Monts	7
	Haulotte Brossette	8
■	JEUNESSE - PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE	9
■	FINANCES - ÉCONOMIE	10
■	SOLIDARITÉ - PRÉCARITÉ - SÉNIORS	12
■	COMMUNICATION - CULTURE	13
■	VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	14
	EXPRESSIONS DU GROUPE MINORITAIRE	15
	BRÈVES MUNICIPALES	16
	AGENDA	18
	TRANQUILITE VACANCES	21
	CONSEIL VIGILANCE	23

Directeur de publication
Alain Thieffenat

Rédaction
Conception & réalisation
Equipe Municipale
Crédits photographiques
Anne Manipoud - Cassandra

Imprimé en 2 200 exemplaires
avec des encres végétales sur
papier recyclé

Impression : GAP Éditions Communication
04 79 72 67 85

La Ferme de Bressieux



NOUVELLE VIE NOUVEAU STATUT

TRANSFERT DE LA MAIRIE À LA FERME DE BRESSIEUX.

Cette décision annoncée lors du conseil municipal du 14 octobre 2014 précisait bien que les trois quarts des surfaces de ce bâtiment resteraient consacrés aux activités culturelles.

Le transfert de la médiathèque constitue d'ailleurs un maillon essentiel de cette «chaîne culturelle» destiné à faire venir toutes les populations dans ce lieu privilégié.

POURQUOI CE TRANSFERT ?

Il était apparu, à l'issue de l'étude réalisée par le cabinet Elsa Olu Conseil et des enquêtes faites auprès des citoyens lors des visites organisées dans le bâtiment en cours de rénovation, que sa fréquentation serait très aléatoire si des services publics ne venaient pas donner de la vie à cet espace. L'installation de la Mairie en ce lieu avait été largement plébiscitée.

Par ailleurs, pour ceux qui fréquentaient l'ancienne Mairie et surtout ceux qui y travaillaient, il était évident que ce bâtiment ne correspondait plus aux besoins d'une commune de bientôt 5000 habitants. La loi sur l'accessibilité va obliger à des mises aux normes très onéreuses, sans parler des travaux relatifs aux économies d'énergie; l'ancienne Mairie constituait une véritable «passoire thermique». L'enjeu financier que constituait la rénovation de l'ancienne Mairie était sans comparaison avec le coût réel de l'aménagement de la Mairie à la Ferme de Bressieux.



Enfin, il faut avoir à l'esprit que le déménagement de la Mairie et celui de la médiathèque vont libérer des espaces qui s'avèreront particulièrement utiles pour la vie communale, dans les mois à venir.

ACHAT DU TÈNEMENT ET DU BÂTIMENT DE LA FERME.

Rappelons que les premières délibérations du conseil municipal concernant la Ferme remontent à 1999 et qu'en 2009 un bail emphytéotique a été signé, à titre gratuit pour une durée de 65 ans.

C'est d'abord un argument juridique qui a conduit à la décision d'acheter la Ferme de Bressieux. Le bail emphytéotique devant être modifié pour cause de changement de destination (initialement Centre des Arts et des Images), le Centre Hospitalier Spécialisé a demandé une analyse juridique du bail.

De celle-ci découlait la nécessité de revenir à des dispositions plus conformes à la domanialité publique. En effet, la relation de bail, y compris emphytéotique et à titre gratuit, ne pouvait garantir la pérennité de la relation conventionnelle entre le Centre Hospitalier Spécialisé et la commune de Bassens.

POUR CLARIFIER LA SITUATION, LES DEUX PARTIES SONT TOMBÉES D'ACCORD POUR UN VÉRITABLE TRANSFERT DU BIEN.

C'est ainsi que le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Spécialisé a donné son feu vert le 1er juin 2015 à la vente du tènement de 4400 m² (terrain + bâtiment), pour une somme de 44000 euros.

Lors du conseil municipal du 09 juin, la commune de Bassens décidait de donner son accord à cette proposition.

Cette acquisition solutionne, de manière très claire, la question de l'avenir juridique de la Ferme et rassure les habitants qui estimaient déraisonnable d'investir autant pour un bâtiment dont la commune n'était pas propriétaire. Elle clarifie également la question de la récupération de la TVA sur les travaux de rénovation. Enfin, la commune désormais propriétaire de ce bien va pouvoir engager des recherches de partenariats financiers ou de mécénat culturel, ce qui n'était pas possible dans le cadre d'un bail emphytéotique.

ET DEVANT LA FERME?

Il est prévu un aménagement paysager du pré devant la Ferme comprenant un bassin de rétention des eaux pluviales du secteur des Monts. Aucune construction n'est possible sur ce terrain classé zone naturelle inconstructible.



Nant Petchi



LES TRAVAUX AVANCENT

ILS PERMETTRONT DE LEVER LES PRESCRIPTIONS DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INNOVATION

TRAVAUX Rue Centrale attention DIFFICULTES DE CIRCULATION

Du 21 septembre
à début octobre.

Modifications importantes
de circulation rue Centrale
au niveau de l'accès du
magasin Carrefour.



Deux phases de travaux prévues :

- Préparatifs :

lundi 21 au vendredi 25 septembre
> fermeture de la rue de 21h à 6h

- Pose du dalot :

samedi 26 septembre 21h au mardi
29 septembre à 8h

> fermeture complète de la rue.

Ces dates sont données sous
réserve d'intempéries.

Des signalisations spécifiques pour
les modifications de circulation
seront mises en place au fur et
à mesure. Des informations plus
précises seront disponibles en
septembre en Mairie, sur les
sites Internet de la Mairie et de
Chambéry métropole.

1 Rue Chanoine Henri Féjot, travaux en cours de finition. De juillet à fin septembre, déviation de la piste cyclable le long de la Leysse sur les rues Ste Thérèse, Martinière.

2 Traversée de la rue de la Martinière travaux terminés fin juin.

3 Travaux de la traversée de l'avenue de Turin prévus début 2016.

4 En cours et jusqu'à mi-septembre : traversée du parking Carrefour.

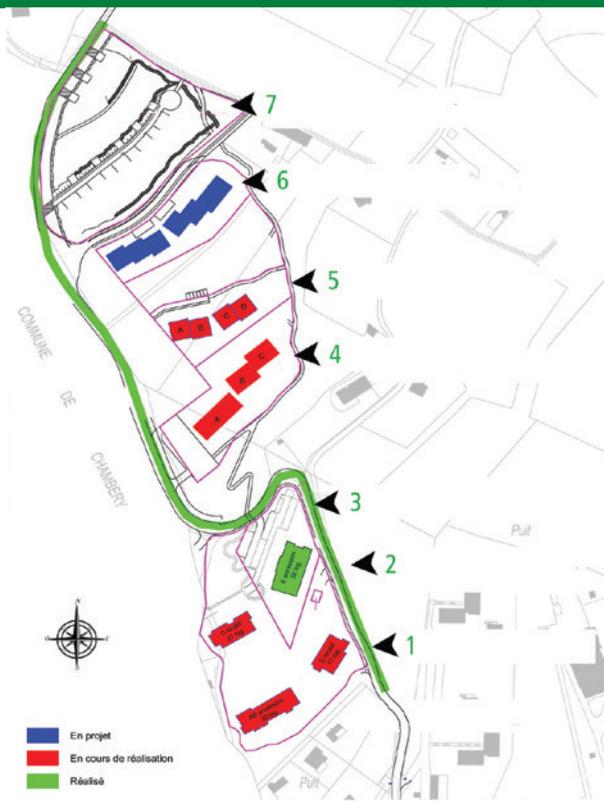
5 Traversée de la rue Centrale début septembre à mi-octobre.

6 Travaux de raccordement au Nant Petchi avec recalibrage du lit actuel le long de la rue des Contours en 2016.

Secteur Les Monts



TRAVAUX DU CHEMIN DES MONTS DESSUS ARRIVÉE DES PREMIERS HABITANTS



1 Les Balcons des Monts
programme OPAC
3 bâtiments 68 logements

2 Olympe
programme IMAPRIM
1 bâtiment 32 logements

3 Projet de réaménagement du Chemin des Monts Dessus

La réalisation des réseaux (eaux potables, usées, pluviales, électricité, gaz, téléphone) s'avère difficile du fait de la nature rocheuse du sol et de l'étroitesse de la route qui ne permet pas la circulation alternée sur sa partie haute.

L'entreprise titulaire du marché fait le maximum pour aménager des horaires d'ouverture de la route en cours de journée pour les riverains.

4 L'Orée du Bois
programme CIS
3 bâtiments 40 logements

5 L'Apogée
programme OPAC
4 bâtiments 32 logements

6 nom à venir
programme OPAC
4 bâtiments 44 logements

7 Lotissement Le Bellevue
programme France Terre
17 maisons individuelles

La Mairie a demandé le rétablissement, au plus vite, du chemin piéton des Grivets pour permettre aux randonneurs d'accéder au plateau dans des conditions de sécurité normales.

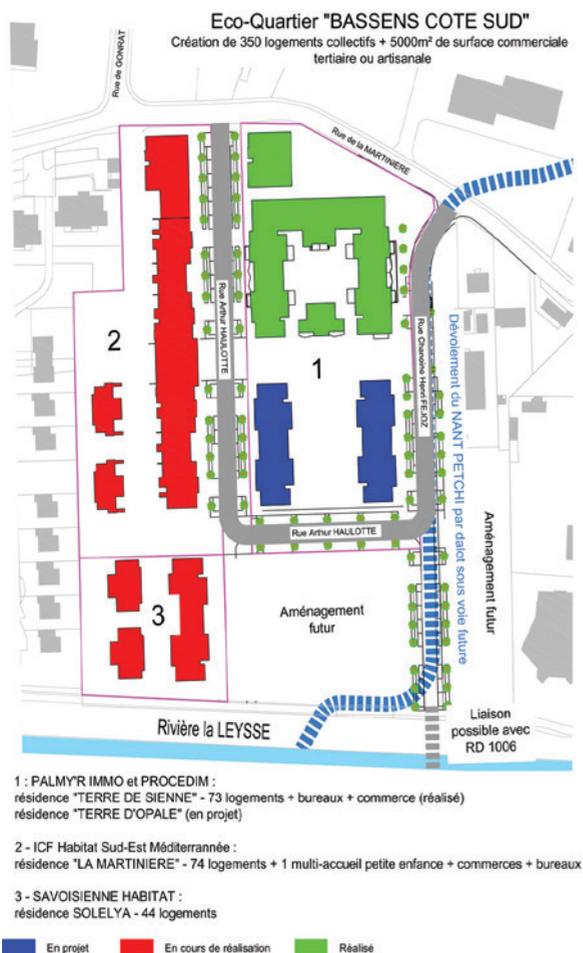
Les services de la Mairie distribuent également le courrier simple (hors recommandés et colis) aux riverains qui ne sont plus desservis par les services postaux.

Haulotte Brossette



Bassens Côté Sud : **LIVRAISON DES 73 LOGEMENTS**

Deux nouvelles rues : **ARTHUR HAULOTTE & CHANOINE HENRI FÉJOZ**



- La livraison des 73 logements de la résidence "Terre de Sienne" est en cours.

L'Assemblée Générale des nouveaux copropriétaires a eu lieu le 16 juin en présence de Monsieur le Maire qui a salué les nouveaux arrivants sur la commune.

- La réalisation des résidences "Solelya" (44 logements) et "La Martinière" (74 logements + multi accueil petite enfance) avance normalement et leur livraison est annoncée aux dates prévues.

- Après consultation du Conseil des Sages, le conseil municipal a validé le nom des deux nouvelles voiries desservant ce quartier :
rue Arthur Haulotte,
rue Chanoine Henri Féjoz.

- La rue de La Martinière a été ré-ouverte à la circulation mi-juin.

RAPPEL : les travaux liés aux réseaux des eaux ainsi que ceux du Nant Petchi sont sous la responsabilité de Chambéry métropole. La Mairie vous prie d'excuser les désagréments liés à ces travaux indispensables.



Rythmes scolaires

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a accepté fin avril les horaires proposés par le Maire après avis des parents, professeurs et personnel communal.

Organisation des rythmes scolaires à la rentrée prochaine :

7h30	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30	Périscolaire 7h30-8h30 1h				
11h45	Classe 8h30-11h45 3h15		Classe 8h30-11h30 3h	Classe 8h30-11h45 3h15	
	Périscolaire 11h45-12h15		Périscolaire 11h30-12h15	Périscolaire 11h45 - 12h15	
13h45	Pause méridienne 11h45-13h45 2h			Pause méridienne 11h45-13h45 2h	
15h45	Classe 13h45-15h45 2h		Activités extrascolaires Centre de loisirs Saint-Alban Leyse	Classe 13h45-15h45 2h	
16h45	TAP* ou APC* 15h45-16h45 <i>facultatifs</i>			TAP* ou APC* 15h45-16h45 <i>facultatifs</i>	Périscolaire ou APC* 15h45-16h45 <i>facultatifs</i>
18h30	Périscolaire 16h45-18h30 1h45			Périscolaire 16h45-18h30 1h45	

*TAP : Temps d'activités Périscolaire *APC : Accompagnement Pédagogique Complémentaire

Travaux dans les Ecoles

Les travaux de mise en place du préau de l'école élémentaire du Chef-Lieu auront lieu en juillet. A l'école élémentaire de La Plaine, c'est la cage d'escalier qui sera repeinte cet été.



Retrouvez le
Projet Educatif Territorial 2015/2016 complet
 sur le site de la Mairie

Petite enfance

Pour le plaisir des jeunes enfants, des Assistants Maternels ainsi que des parents, un nouveau toboggan a été installé dans l'aire de jeux de La Plaine. Un jeu à ressort a été installé à l'espace Sadier près du terrain de skate.



Une question embarrassante ; mais pour qui ?

Lors du débat budgétaire du conseil municipal du 3 mars, l'ancien adjoint aux finances demandait des explications sur la différence de résultat net entre l'année 2013 et l'année 2014 :

RESULTAT NET budget 2013	538 880,12 €	RESULTAT NET budget 2014	262 830,80 €
budget exécuté par l'ancienne municipalité		budget exécuté par la nouvelle municipalité	

Cette différence était-elle le signe d'une dérive financière qui serait déjà constatée à l'issue de la première année de la nouvelle équipe ?

Cette question et la réponse apportée par le Maire lors du conseil municipal du 5 mai 2015 sont portées à votre connaissance compte tenu de leur importance et complexité.

En comptabilité publique, il existe un principe obligatoire : le résultat net annuel inclut les « restes à réaliser » en dépenses et recettes d'investissement. Les « restes à réaliser » sont des dépenses engagées mais non payées au cours d'un exercice budgétaire.

Pour l'année 2013 : aucune dépense concernant les marchés de travaux de la Ferme de Bressieux ne figure dans les restes à réaliser, alors que ces travaux représentaient un total de 1 316 290,45 € et les désignations des entreprises étaient faites dès la fin 2012 !

En conséquence, le résultat net de 2013 aurait donc dû être de - 777 410,33 € au lieu de + 538 880,12 €.

Pour être dans la normalité, des recettes auraient dû venir combler ce déficit comme par exemple, un emprunt plus important que celui qui avait été prévu dans ce même exercice; difficile à imaginer à quelques mois des élections municipales !

Au **compte administratif de 2014**, la liste des restes à réaliser (547 273 €) inclut bien les dépenses engagées restantes concernant les marchés de la Ferme de Bressieux.

Si la même manière de procéder que celle de 2013 avait été appliquée - non conforme aux règles de comptabilité publique - le résultat net de 2014 aurait été de + 810 103,80 €, soit très supérieur au chiffre effectivement voté.

FINANCES ÉCONOMIE



Trois conclusions s'imposent :

- *Toute comparaison de données chiffrées n'est acceptable que si les bases de départ sont les mêmes. Manifestement les résultats des deux années 2013 et 2014 n'ont pas été établis objectivement à partir des mêmes bases. Comparer l'une à l'autre n'est donc pas possible ou relève de la manipulation.*

- *La non intégration des restes à réaliser dans le résultat de 2013 n'était pas le fruit d'un simple oubli mais plutôt un choix politique guidé par l'approche des élections municipales.*

- *Au-delà de toute considération partisane, ce sont les finances communales, notamment sa capacité d'investissement qui se trouvent impactées.*

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les explications sur ces chiffres, n'hésitez pas à nous contacter.

Jean Callé adjoint aux finances ou Alain Thieffenat Maire.

SOLIDARITÉ PRÉCARITÉ SÉNIORS



Actions réalisées

Nettoyage de la commune. Le 13 juin une trentaine de volontaires, petits et grands ont ramassé papiers, canettes, tessons, sur la commune.

Merci à tous de cette participation citoyenne. Rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'opération " Nettoyons la commune".

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Un grand merci à nos partenaires : l'entreprise Gaitaz et Carrefour Bassens pour le matériel fourni ainsi qu'aux services techniques de la commune pour leur soutien logistique.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager sur la commune, n'hésitez pas à vous présenter en Mairie pour toutes vos démarches et découvrir la vie communale.

Afin de faciliter votre intégration, un pot d'accueil sera organisé à l'automne.

En période de canicule

**il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

quels sont les bons gestes?



**JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Les expositions de l'été à la Ferme de Bressieux.

COMMUNICATION
CULTURE



M é d i a t h è q u e

Déménagement au rez-
de-chaussée de la Ferme
de Bréssieux

Dès vendredi
10 juillet, venez
découvrir le nouvel
environnement de la
médiathèque.

POUR TOUTES LES EXPOSITIONS :

Accès gratuit - horaires d'ouverture

Lundi 8h30-12h 13h30-19h

Mardi au Vendredi 8h30-12h 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

- **"DE L'ESSENTIEL N'EST PAS APPARENT"**
par Mélanie Colicci - Pacte Scolaires 2014/2015
du 6 au 31 juillet - salle 1er étage

Présence de l'artiste :

les mercredi de 15h à 17h

Exposition des travaux réalisés par les scolaires des écoles savoyardes dans le cadre des Pactes Scolaires 2014/2015 et univers de l'artiste.

- **"UN REGARD DIFFERENT SUR LE HANDICAP"**
Exposition de photos de l'association Zicomatic
Juillet & Août - salle rez-de-chaussée

Capter l'émotion d'un regard, immortaliser ces instants partagés, pour faire oublier le handicap et gommer les différences... Les photos d'Erick Beugnet et de Laurent Durand sont une belle façon de retranscrire en images le travail de ZICOMATIC.

- **"BASSENS"**
Exposition de photos sur bâches de l'association Bassens
Art Studio
Août - salle 1er étage

Dessins des adhérents de l'association sur des photos de la commune de Bassens.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Savannah ESKENAZI Championne de France de Taekwondo



Walid BOUMEDIEN coach de Savannah,
Savannah ESKENAZI et Dominique ESKENAZI
Président et co-entraîneur du Club
taekwondo 73.

La jeune sportive de 13 ans du club de Taekwondo 73 de Bassens, a remporté le titre de championne de France Cadette en moins de 37 kg.

Confrontée aux meilleures françaises de la discipline dans sa catégorie, elle a gagné tous ses combats en maîtrisant ses adversaires sans la moindre défaillance.

Ce très bel exploit est l'aboutissement d'une brillante saison sportive et permet au club de Taekwondo 73 de Bassens d'obtenir le titre de champion de France Combat après celui déjà obtenu au mois d'avril par Thomas BURTIN en trio Technique.

Dans la continuité de ce championnat de France et au vu des résultats de sa saison, Savannah ESKENAZI peut sereinement envisager une place en équipe de France pour participer aux prochains championnats d'Europe qui se dérouleront au mois de juillet à Strasbourg. Félicitations à cette jeune athlète Bassinote pour son exploit sportif.

Une saison riche en résultats pour le club Taekwondo 73

Thomas BURTIN a remporté les championnats de France en trio Technique et a obtenu une médaille de bronze avec la même équipe aux championnats d'Europe avec la sélection de l'équipe de France. Dans le même temps il obtenait son 4ème Dan de taekwondo en étant major de sa promotion.

Deux jeunes issus du club : Yoann COHIDON et Matthis JOURNEE ont obtenu leur ceinture noire 1ère Dan en fin de saison.

Créé il y a 10 ans, le club de taekwondo de Bassens connaît un essor constant depuis sa création et a dépassé cette année la barre des 70 licenciés.

Forum des associations

Aura lieu le samedi 5 septembre à l'Espace Colombe de 11h à 18h.

GROUPE D'ÉLUS BASSENS-ENSEMBLE CHANGEMENTS

EXPRESSIONS DU GROUPE MINORITAIRE

Nous attirons votre attention sur deux décisions prises par la municipalité.

AUGMENTATION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES A LA RENTREE 2015 : A la rentrée, une famille de la commune ayant un quotient familial parmi les plus bas payera la journée d'un enfant qui utilise tous les services périscolaires (garderie, cantine et activités périscolaires) au moins 50% plus cher que cette année. L'augmentation

sera de l'ordre de 10% pour les enfants n'habitant pas Bassens, et entre ces deux chiffres pour les autres familles de la commune. La municipalité organise cette hausse en utilisant un critère différent pour chaque service, et n'a pas pu nous indiquer la recette qu'elle en attendait.

TRANSFERT DE LA MAIRIE A LA FERME : La municipalité déplace la Mairie à la ferme de Bressieux, avec un surcoût de 350.000 € HT, soit 15%, sur le montant initial des travaux de ce bâtiment, qu'elle qualifiait pourtant de « pharaonique » ou « d'exorbitant » durant sa campagne. Ce transfert va stériliser plus de 25% de la surface de ce « lieu d'exception », comme le Maire a fini par l'écrire, en y installant des bureaux administratifs, alors que la Mairie actuelle abrite correctement tous les services administratifs d'une commune de la taille de Bassens. Ces locaux auront un coût de fonctionnement élevé, sans aucune recette possible en contrepartie. Que deviendra le bâtiment actuel de la Mairie, dans lequel resteront d'ailleurs les archives ? Les coûts de sa mise en conformité (isolation et accessibilité) seront comparables quel qu'en soit l'usage futur, voire plus élevés encore si la municipalité confirme vouloir y installer un pôle petite enfance. Comment prétendre que la Mairie est un centre de vie alors que les citoyens ne s'y déplacent que pour des démarches administratives ou scolaires, qui plus est à un moment où se développent les liaisons à distance et la mutualisation des services et moyens entre les communes de l'agglomération ? Les maires de l'agglomération doivent d'ailleurs se prononcer à l'automne sur le contenu de cette mutualisation. L'avis de quelques visiteurs du chantier a suffi à la municipalité pour décider en six mois de ce transfert de la mairie, sans qu'elle n'élargisse la consultation.

Ces deux décisions n'ont pris en compte aucune de nos observations. Les travaux pour la Mairie dans la ferme étaient presque terminés quand on nous a demandé de voter le 9 juin sur le transfert programmé pour la fin juin. C'est la politique du fait accompli. Nous avons évidemment voté contre ces deux décisions adoptées par la majorité. En cette période difficile, nous voulons, par cette attitude, défendre les intérêts de l'ensemble des habitants de la commune.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons un bon été.

Les élus BASSENS ENSEMBLE

Jean Pierre BURDIN, Rose Marie CECCON, Pierre COCCHI

Joseph COPPA, Gilles DUPENLOUX, Christine RIGOLETTI

Les six élus de BASSENS-ENSEMBLE

Brèves municipales

A EU LIEU

REUNIONS DE QUARTIER

Deux réunions de quartier ont eu lieu, secteur rue de Gonrat et rue Centrale.

Les échanges ont été riches. Les points particulièrement importants abordés portaient sur la sécurité routière et le bruit engendré par la circulation.

Monsieur le Maire a bien pris en compte ces problèmes de sécurité et a demandé aux services de police d'effectuer des contrôles plus fréquents et plus sévères quant au non respect de la signalisation. Ainsi un certain nombre de contrevenants ont été verbalisés à l'interdiction de tourner à gauche pour emprunter la rue Centrale en provenance de St Alban. Des contrôles de vitesse ont été effectués rue de Gonrat et il a été demandé des contrôles radars plus fréquents.

Par ailleurs, la municipalité étudie toutes les possibilités pour réduire le trafic et la vitesse sur ces deux voiries. Des solutions pourraient être mises en place à l'issue des travaux de réaménagement de la rue Centrale entre Carrefour et Galion (après passage du Dalot).

CONSEIL DES SAGES

Les Sages sur le terrain.

Vendredi 12 juin, à l'initiative de Guy Blanchet, et sous la conduite de Martine Etellin adjointe au Maire chargée de la Solidarité et Jean-Pierre Demangeot adjoint à l'Urbanisme, les membres du Conseil des Sages de Bassens étaient invités à découvrir l'état d'avancement de deux ensembles immobiliers d'importance, en cours de construction.

Reçus dans les locaux de la Ferme de Bressieux

qui accueille depuis fin juin l'ensemble des services administratifs de la Mairie. Les Sages ont pu apprécier la convivialité et la situation exceptionnelle des lieux face au massif de Belledonne.

Sur les Monts et dans le secteur Haulotte-Brossette du quartier de la Martinière, ils ont constaté l'importance des chantiers et le nombre élevé de logements offerts. Ils se sont tout particulièrement intéressés au futur cadre de vie des habitants. Nul doute qu'un certain nombre de recommandations et de préconisations seront faites à la suite de cette visite.



Les Sages ont proposé les noms des nouvelles rues du quartier Haulotte Brossette

Rue Arthur Haulotte

« Ingénieur-constructeur » 1898-1992

De 1945 à 2002, le quartier de la Martinière a été le siège des établissements Haulotte spécialisés dans la construction mécanique d'engins de levage, de tours de forage et de grues mobiles. En raison de ses dons exceptionnels dans le domaine de la mécanique, de ses qualités d'entrepreneur et de ses mérites personnels, son fondateur, Arthur Haulotte, a laissé une empreinte profonde et durable dans le monde industriel rhônalpin et dans l'agglomération chambérienne.

Rue Chanoine Henri Féjoz,

« curé-bâtitisseur » de Ste-Thérèse 1910-2005

Personnage hors du commun, c'est tout à la fois un homme de foi, un missionnaire en pays de Savoie, un « curé-bâtitisseur » comme il se définissait, un soldat, un résistant héroïque, un écrivain poète et un humanitaire au sens plein du terme.

Energique, tenace, travailleur, courageux, d'une

grande simplicité, cet homme de tempérament qui allait souvent à contre courant des idées des autres, possédait un cœur d'or et une foi chevillée au corps. Ses 54 ans de vie paroissiale à Sainte Thérèse et son implication dans la vie sociale de la commune ont marqué des générations de bassinots, croyants ou non.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Festival du 1er roman Chambéry

Vendredi 29 mai les lecteurs ont passé la journée sur le festival.

Journée animation première pages Barby le mercredi 3 juin - Câlina moi une histoire

Opération initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication, elle a pour objectif de familiariser dès sa naissance l'enfant au plaisir de la lecture.



A VENIR

SICSAL vacances d'été

Dates d'ouverture du centre de loisirs à l'École maternelle de la Plaine :

- mercredi 15 au vendredi 17 juillet
- lundi 20 au vendredi 24 juillet
- lundi 27 au vendredi 31 juillet

fermeture du lundi 3 au vendredi 14 août

- lundi 17 au vendredi 21 août
- lundi 24 au vendredi 28 août

Renseignements au 04 79 85 74 06

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'été

mardi et vendredi 16h - 18h
mercredi 9h - 12h 14h - 18h
fermée du 8 au 24 août

Rencontres lecture

Le 3ème vendredi du mois de 18h15 à 19h30

Portage de livres à domicile

Cette initiative en place depuis le printemps s'inscrit dans l'accès aux livres pour tous.

Il permet le portage de livres à domicile pour toutes les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Ce portage s'effectue grâce à des bénévoles de la commune. Ils effectuent le relais entre vous et la médiathèque, au rythme que vous souhaitez, assurant la navette des ouvrages que vous avez envie de consulter selon vos centres d'intérêt.

Contact Mairie : 04 79 70 47 17

RANDONNEE DES AINES

mardi 15 septembre à partir de 9h00
rendez-vous à l'Espace Colombe
pensez à vous inscrire en Mairie

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 20 septembre à 10h

Visite guidée de la ferme de Bressieux.



Juillet

ALPES OXYGÈNE

Dimanche 12 juillet

Le Dérochoir (Vanoise) départ 7h

Dimanche 19 juillet

Croisse Baulet (Val d'Arly) dép 7h

Dimanche 26 juillet

Col du Souffre (Vanoise) dép 6h30

AMICALE BOULE

Samedi 18 juillet

Challenge de la Municipalité

BASSENS CYCLO CLUB

Samedi 11 juillet

- La Chambotte 75km
- Grézy sur Isère 80km
- Cols du Frêne et Plainpalais 85km

Samedi 18 juillet

- Chamoux/Gelon - Poncharra 81km
- Lucey - Chanaz 86km
- Mont Tournier - Lucey 107km

Samedi 25 juillet

- Saint Felix - Croix du Sable 74km
- Val de Fier 105km
- Frangy 12km



BASSENS PÉTANQUE

Entraînements à l'appréciation de chacun.



PAROISSE LA CROIX DU NIVOLET, ÉGLISE ST BARTHÉLÉMY

Messes en semaine Messes dominicales

Pour les mois de Juillet et Août
Consulter les informations des
lieux et horaires de messes sur les
panneaux d'informations près de
l'église.

Dimanche 12 Juillet

- Messe à 11h à La Croix du Nivolet (Pique nique)
- Attention : pas de messe à St Alban

PAROISSE STE TRINITÉ CHAMBÉRY, ÉGLISE STE THÉRÈSE

A partir du Samedi 4 juillet

Messe anticipée le samedi 18h30
Pas de Messe le Dimanche à 9h

TENNIS CLUB

L 13 au V 17 juillet & L 20 au V 24 juillet

Stages d'été

Août

ALPES OXYGÈNE

Samedi 1er & dimanche 2 août

Week-end au Refuge du Carro
Maurienne départ 8h

Dimanche 9 août

La Grande Sure Chartreuse dép 7h

Dimanche 16 août

Le Col des Bataillères Thabor dép 7h

Dimanche 23 août

Le pic de Jallouvre Aravis dép 6h30

Dimanche 30 août

Le lac Blanc Maurienne dép 6h30

AMICALE BOULE

Samedi 8 août

Challenge du but d'honneur

BASSENS CYCLO CLUB

Samedi 01 août

- Saint Pierre d'Allevard 75km
- Le Revard 59km
- Col du Goléron, Le Revard 84km

Samedi 08 août

- La Loi, Chanaz 89km
- Col Du Granier 47km
- Le Collet d'Allevard 102km

Samedi 15 août

- Château Bayard, Goncelin 74km
- Sainte Marie Du Mont : 55km
- Cols : Painpalais, des Prés et Marocaz 101km

Samedi 22 août

- Rumilly La Croix du Sable 82km
- Albertville 105km

Samedi 29 août

- Villard d'Héry – Coise 70km
- Col de Champlaurant 98 km
- Col du Coq 102km



BASSENS PÉTANQUE

Entraînements à l'appréciation de chacun.

PAROISSE LA CROIX DU NIVOLET, ÉGLISE ST BARTHÉLÉMY

Messes en semaine
Messes dominicales

Pour les mois de juillet et août
Consulter les informations des
lieux et horaires de messes sur les
panneaux d'informations près de
l'église.

Dimanche 9 août

Messe de 10h au Revard avec
bénédition des troupeaux

Messe à 10h30 à Saint Alban

Samedi 15 août

Messe de l'Assomption
10h Eglise de Barberaz

PAROISSE STE TRINITÉ CHAMBÉRY, ÉGLISE STE THÉRÈSE

Notre Dame de la Nativité
Barberaz : messes le samedi 18h30

St-Pierre de Lémenc Chambéry :
samedi 18h

Eglise du Sacré-Cœur : dimanche

Vendredi 15 août

Barberaz : messe 10h
Sacré-Cœur et Saint Pierre de
Lémenc : messe à 10h30

TENNIS CLUB

L 17 au V 21 août

Stage d'été



ALPES OXYGÈNE

Dimanche 6 septembre

Le Trélod (Bauges) départ 7h

Dimanche 13 septembre

Le grand Arc (Lauzière) départ 7h

Dimanche 20 septembre

Le lac de Jovet (Beaufortain) dép 7h

Dimanche 27 septembre

Le circuit archéologique de Tyl
(Maurienne) départ 7h30

Informations sur les sorties
ou sur l'association :
04 79 33 78 40 ou
09 81 10 62 48

AMICALE BOULE

Samedi 5 septembre

Challenge des truites

Samedi 15 septembre

Concours de pétanque des
associations de Bassens

AMICALE ECOLES DE BASSENS CHEF LIEU

Dimanche 20 septembre

Braderie d'automne

ART STUDIO

Samedi 12 septembre

14h à 17h : inscriptions

Mercredi 16 septembre

Reprise des cours

Cette année, le cours du mercredi
de 14h à 16h est supprimé

BASSENS CYCLO CLUB

Samedi 5 septembre

- Corsuet 53km
- Hauteville - Coise 72km
- Mont Clergeon 106km

Samedi 12 septembre

- La Chavanne - St Pierre de Soucy 52km
- Col du Goléron 76km
- Col des Egaux et du Granier 59km

Du 12 au 19 septembre

Sortie découverte à Lloret Del Mar
en Espagne

Samedi 19 septembre

- St Cassin - St Baldophe 29km
- Col du Marocaz 56km
- Massignieu de Rives 93km

Bonne rentrée !

Samedi 26 septembre

- Bourdeau - Aix les Bains 54km
- Miolans 72km
- Cols de l'Épine - du Chat par Vacheresse 68km

BASSENS PÉTANQUE**Samedi 12 septembre**

Tournoi des associations (remis au samedi 19 septembre en cas de pluie)

Samedi 26 septembre

14h30 tournoi du Challenge Chavatte suivi du mange-mange à Gonrat

CLUB DE L'ÂGE D'OR**Mercredi 2 septembre**

14h reprise du Club

CULTURE ET LOISIRS DE BASSENS

Rendez-vous au Forum des associations pour la présentation de nos activités 2014-2015.

CRAZY PATCH**14 - 21 et 28 septembre**

14h à 17h : rencontres des clubs salle Sainte-Thérèse

LA GALOPP'**Lundi 7 septembre**

Reprise des cours

- Gym filles
- Gym garçons
- Danse et gym adultes

LES JEUDIS CHANTANTS

Rendez-vous au Forum des associations pour la présentation de notre programme 2015-2016.

MARCHE NORDIQUE**Lundi 7 septembre 9h**

Séance d'initiation

Jedi 10 septembre 18h30

Séance d'initiation

Lundi 14 septembre

Reprise des cours

Lors de la permanence au Forum des associations : inscription des nouveaux adhérents après la séance en fonction des places disponibles

GYM VOLONTAIRE**Reprise des cours Adultes :**

- lundi 8 Septembre à 20 h30 jusqu'à 21 h 30 avec Jordan Renforcement musculaire
 - mardi 9 Septembre à 9 h jusqu'à 10 h avec Édouard Renforcement musculaire
 - mercredi 10 Septembre après midi horaire à confirmer Fitdance/Zumba pour ado de 12 à 15 ans inclus . Places limitées !!!!!
 - mercredi 18h30 à 19h30 Zumba avec Rémy
 - jeudi 20h35 à 21h50 Pilates avec Maxime
- Lieu : Espace Colombe**

Cours Seniors :

- mardi et jeudi 10h15 à 11h15 avec Danielle Espace Colombe
- mercredi 10h à 11h avec Josiane salle Ste Thérèse

Prévoyez votre certificat médical

Renseignements :

Sandrine VERET 04 79 33 69 86
Mireille CAILLET 06 25 84 48 41
C.VIARD-CRETAT 04 79 85 18 87
Nadine BOTTALA 06 13 83 14 18

PAROISSE LA CROIX DU NIVOLET, ÉGLISE ST BARTHÉLÉMY**Catéchisme**

Inscription de rentrée voir panneau d'information de la paroisse

Messes en semaine

- St Alban : lundi, mardi, me18h15
- Bassens : jeudi, vendredi 18h15

Messes dominicales :

- Bassens : messe anticipée sam18h15
- St Alban-Leyse : dim 10h30

PAROISSE STE TRINITÉ CHAMBÉRY, ÉGLISE STE THÉRÈSE

Reprise des horaires habituels avec la messe tous les dimanches à 9h à la Chapelle.

Reprise catéchisme début sept
Infos à la Maison paroissiale :
Tél : 04 79 85 70 41

Samedi 19 septembre 15h à 17h**Dimanche 20 septembre 10h à 12h**

Dans le cadre des journées du patrimoine : fresques de Nicolai Greschny à l'église Ste Thérèse

Deux mardis après-midi par mois à partir de 14h30

Les paroissiens et amis de la Paroisse peuvent se retrouver pour un moment d'amitié et de détente (jeux divers, échanges, goûter) dans la salle de réunion sous l'église.

TAEKWONDO 73

Intéressé pour la pratique de cet art martial Coréen, rencontrons-nous au forum des associations samedi 5 sept ou à partir du 8 sept pour la reprise des cours.

Renseignements :

www.taekwondo73.com
D. ESKENAZI 06 34 53 02 00
André SIMON :06 61 76 50 98

TENNIS CLUB

Inscriptions école de tennis :
mercredi 2 septembre
de 16h à 19h30

Inscriptions pour tous :
vendredi 14 sept 17h30-19h30
samedi 5 sept 10h-12h et
14h-17h

Lundi 7 septembre

Reprise des cours.

Tranquillité Vacances

La police municipale vous propose l'opération

« TRANQUILLITE VACANCES »

Qu'est que l'opération "tranquillité vacances" ?

Vous envisagez de vous absenter de votre domicile pour profiter de quelques jours de vacances, vous pouvez le signaler à la police municipale en complétant le document au dos.

Pendant votre séjour des patrouilles de la police municipale relayées par la police nationale passeront surveiller votre domicile.

Cette opération fonctionne toute l'année.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la Mairie de BASSENS ou au commissariat de police à CHAMBERY.

Pensez à verrouiller

vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.

Placez en lieu sûr

et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

En cas d'absence durable,

votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...

Formulaire Tranquillité Vacances

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :/...../...../...../.....

Désirant bénéficier de l'opération "tranquillité vacances",
je vous informe que mon domicile sera inoccupé :

Du

Au

En mon absence et en cas de besoin, vous pourrez vous adresser auprès de :
Madame, Mademoiselle, Monsieur

Demeurant

.....

Tél :/...../...../...../..... ou/...../...../...../.....

Vous pourrez éventuellement me joindre à l'adresse suivante :

.....

Code postal : Ville :

Tél/...../...../...../.....

Renseignements complémentaires :

.....

.....

Date :

Signature

• ABONNÉS À L'EAU : APPEL À LA PRUDENCE

Le service des eaux de Chambéry métropole a été alerté par des habitants concernant des **visites frauduleuses** par des personnes se présentant comme agents du service des eaux de Chambéry métropole.

Le service des eaux invite les abonnés à la plus grande prudence.

Les agents du service des eaux qui se rendent au domicile des particuliers portent une carte professionnelle avec un numéro d'identification.

En cas de doute, ne pas hésiter à contacter le service des eaux de Chambéry métropole qui possède la liste des agents habilités pour vérifier les installations d'eau et leur n° d'identification au 04 79 96 86 70

• TRANQUILLITE VACANCES

La police municipale vous propose l'opération "tranquillité vacances".

Vous envisagez de vous absenter de votre domicile pour profiter de quelques jours de vacances, vous pouvez signaler votre absence à la police municipale en complétant le document ci-inclus à ce Bassens actualités (également téléchargeable sur le site internet).

Pendant votre séjour, des patrouilles de la police municipale relayées par la police nationale passeront surveiller votre domicile.

Cette opération fonctionne toute l'année.



• CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN : les dangers d'une larve urticante



Ces chenilles se déplacent en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins provoquant un **affaiblissement important des arbres.**

Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées ; leur cycle biologique est annuel.

Risques pour l'homme et les animaux : Recouvertes de poils, leur pouvoir urticant provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

Ces irritations provoquent des érythèmes ou des éruptions, accompagnés parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, ou mortes, ils peuvent souffrir de divers symptômes, une action rapide du vétérinaire est vitale.

Lutte : il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année.

Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation.

Moustique tigre

Le moustique *Aedes Albopictus* dit «**moustique tigre**» est originaire d'Asie, il se distingue des autres par sa coloration contrastée noire et blanche. Implanté depuis 2012 dans 5 départements de Rhône-Alpes, ce moustique de très petite taille égale à une pièce de 1 centimes d'euros, est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.



Il peut également être « vecteur » de la **dengue** et du **chikungunya** si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne malade qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes, et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Comment éviter la prolifération des moustiques ?

Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

- Couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau !
- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretien le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Pour en savoir +

Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes : www.ars.rhonealpes.sante.fr
Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes : www.eid-rhonealpes.com